



Dernière mise à jour le 03/09/2025

AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

ANSM - Mis à jour le : 11/04/2024

Dénomination du médicament ↑

AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux

Amorolfine

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 mois.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ?
3. Comment utiliser AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ?

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? ↑

Classe pharmacothérapeutique : AUTRES ANTIFONGIQUES A USAGE TOPIQUE, Code ATC : D01AE16.

Traitement des mycoses des ongles (affections infections dues à des champignons).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ? ↑

N'utilisez jamais AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux :

- si vous êtes allergique à l'amorolfine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

-

- EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

-

Avertissements et précautions

Eviter tout contact avec les yeux, les oreilles ou les muqueuses.

Demandez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien :

- si vous avez du diabète,

- si vous êtes traité pour une maladie du système immunitaire (maladie diminuant les défenses de l'organisme),

- si vous avez une mauvaise circulation au niveau des mains ou des pieds,

- si votre ongle est gravement endommagé (plus des deux tiers de l'ongle est atteint) ou infecté.

Dans ces cas, votre médecin pourrait éventuellement ajouter un traitement oral en plus de votre vernis médicamenteux.

Ne pas appliquer de faux ongles durant l'utilisation d'AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL. Si des solvants organiques sont manipulés, des gants imperméables doivent être portés, sinon le vernis sera dissous.

Tous les médicaments peuvent provoquer des réactions allergiques; bien que la plupart soient bénignes, certaines peuvent être graves. Si cela se produit, cesser d'appliquer AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL, retirer immédiatement AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL avec un dissolvant ou les lingettes nettoyantes fournies et consulter un médecin. AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL ne doit pas être réutilisé. Vous devez contacter immédiatement un médecin si vous avez l'un des symptômes suivants :

- vous avez des difficultés à respirer ;
- votre visage, lèvres, langue ou votre gorge gonflent ;
- vous avez une éruption cutanée sévère.

Autres médicaments et AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Il existe des données limitées sur l'utilisation de l'amorolfine chez la femme enceinte et allaitante.

AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL ne doit pas être utilisé durant la grossesse et l'allaitement, sauf en cas de réelle nécessité.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux contient de l'éthanol

Ce médicament contient 1,20 g d'alcool (éthanol) par flacon de 2,5 ml. Cela peut provoquer une sensation de brûlure sur une peau endommagée.

3. COMMENT UTILISER AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ?



Appliquer AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL sur les ongles infectés à la posologie d'une à deux fois par semaine.

En usage normal, ce flacon permet environ 134 applications.

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER STRICTEMENT A LA PRESCRIPTION MEDICALE.

Pour appliquer le vernis, suivre attentivement les recommandations suivantes :

Pour les conditionnements sans accessoires :

1/ Avant la première application d'AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL, faire une toilette soignée des ongles, limer la zone infectée de l'ongle (en particulier la surface de l'ongle), aussi complètement que possible.

Prendre la précaution de ne pas limer la peau péri-unguéale.

2/ Nettoyer la surface de l'ongle et la dégraisser au moyen d'une compresse ou d'un tissu imprégné de dissolvant.

3/ Appliquer le vernis à l'aide de la spatule sur la totalité de l'ongle infecté.

Nettoyer la spatule réutilisable entre chaque passage d'un ongle à l'autre, afin d'éviter la contamination du vernis.

Ne pas essuyer la spatule sur le bord du flacon.

4/ Nettoyer la spatule à l'aide d'une compresse ou d'un tissu imprégné de dissolvant.

5/ Reboucher hermétiquement le flacon.

Répéter l'ensemble des opérations ci-dessus pour chaque ongle infecté.

Instructions particulières :

- Ne pas réutiliser les limes à ongles pour des ongles sains.
- Avant chaque nouvelle application, limer, si nécessaire, les ongles infectés et dans tous les cas, les nettoyer à l'aide de dissolvant pour éliminer le vernis résiduel.
- En cas de manipulation de solvants organiques (white spirit, diluants□), il est nécessaire de mettre des gants imperméables afin de protéger la couche de vernis AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL sur les ongles.

Des vernis à ongles cosmétiques peuvent être appliqués au moins 10 minutes après l'application de AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL.

Pour les conditionnements avec accessoires :

1/ Avant la première application d'AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL, faire une toilette soignée des ongles, limer à l'aide d'une lime la zone atteinte de l'ongle (en particulier la surface de l'ongle), aussi complètement que possible.

Prendre la précaution de ne pas limer la peau péri-unguéale.

2/ Nettoyer la surface de l'ongle et la dégraisser au moyen d'une des lingettes nettoyantes fournies, afin d'éliminer toute trace de vernis résiduel.

3/ Appliquer le vernis à l'aide de la spatule sur la totalité de l'ongle infecté.

Nettoyer la spatule réutilisable entre chaque passage d'un ongle à l'autre, afin d'éviter la contamination du vernis.

Ne pas essuyer la spatule sur le bord du flacon.

4/ Nettoyer la spatule à l'aide d'une des lingettes nettoyantes fournies.

5/ Reboucher hermétiquement le flacon.

Répéter l'ensemble des opérations ci-dessus pour chaque ongle infecté.

Instructions particulières :

- Ne pas réutiliser les limes à ongles pour des ongles sains.
- Avant chaque nouvelle application, limer, si nécessaire, les ongles infectés et dans tous les cas, les nettoyer à l'aide des lingettes nettoyantes pour éliminer le vernis résiduel.
- En cas de manipulation de solvants organiques (white spirit, diluants□), il est nécessaire de mettre des gants imperméables afin de protéger la couche de vernis AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL sur les ongles.

Des vernis à ongle cosmétiques peuvent être appliqués au moins 10 minutes après l'application d'AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL.

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER STRICTEMENT A LA PRESCRIPTION MEDICALE.

Fréquence d'administration

Le traitement doit être conduit sans interruption jusqu'à régénération complète de l'ongle et guérison.

Durée du traitement

La durée du traitement est en général de 6 mois pour les ongles des mains et 9 mois pour les ongles des pieds.

Si vous avez utilisé plus d'AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux que vous n'auriez dû :

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez d'utiliser AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée.

Si vous arrêtez d'utiliser AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Effets indésirables rares (touchant moins de 1 personne sur 1 000) :

- ongle abimé, décoloration de l'ongle, ongle fragile ou cassant.

Effets indésirables très rares (touchant moins de 1 personne sur 10 000) :

- sensation de brûlure de la peau.

Effets indésirables pour lesquels la fréquence est inconnue (ne peut être déterminée avec les données disponibles) :

- réaction allergique systémique (une réaction allergique grave qui peut être associée à un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou de la gorge, à des difficultés à respirer et / ou à une éruption cutanée sévère).
- rougeurs, démangeaisons, urticaire (éruption cutanée), vésicules cutanées, allergies de contact.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou, votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux ? ↑

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage et le flacon après EXP.

La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↑

Ce que contient AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux

- La substance active est :

Chlorhydrate d'amorolfine 5,57 g

Quantité correspondant à amorolfine base 5,00 g

Pour 100 ml.

- Les autres composants sont :

Copolymère d'acide méthacrylique (EUDRAGIT RL 100), triacétine, acétate de butyle, acétate d'éthyle, éthanol absolu.

Qu'est-ce que AMOROLFINE SANDOZ CONSEIL 5 %, vernis à ongles médicamenteux et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de vernis à ongles médicamenteux.

Flacon (verre) de 2,5 ml avec spatules ou flacon (verre) de 2,5 ml avec spatules, lingettes nettoyantes et limes.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

SANDOZ

49 AVENUE GEORGES POMPIDOU
92300 LEVALLOIS-PERRET

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

SANDOZ

49 AVENUE GEORGES POMPIDOU
92300 LEVALLOIS-PERRET

Fabricant

FARMACLAIR

440 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

OU

CREAPHARM INDUSTRY

29 RUE LEON FAUCHER
51100 REIMS

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

< {MM/AAAA}>< {mois AAAA}.>

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseils d'éducation sanitaire :

La mycose des ongles (onychomycose) : quels sont les facteurs de risque ?

Pour les ongles des pieds :

- microtraumatismes répétés de l'ongle ou des pieds, malposition des orteils,
- port de chaussures fermées et/ou en matières plastiques ou de chaussettes en tissu synthétique, qui favorisent la macération,
- professions exposées nécessitant le port de bottes, de chaussures de protection qui facilitent la transpiration,
- sports à risque surtout pratiqués pieds nus: natation, judo, marathon.

Pour les ongles des mains :

Présence d'une mycose des pieds (appelée *dermatophytose*) à rechercher.

Contacts répétés avec l'eau (qui peut provoquer un type de mycose appelée *candidose*).

Traumatisme ou irritation de l'ongle par :

- microtraumatismes répétés (jardinage),
- utilisation manuelle de détergent (lessive et autres produits corrosifs),
- professions exposées (coiffeur, manucure, podologue).

La mycose des ongles (onychomycose) : comment prévenir et éviter la contamination ?

- **Désinfectez** les chaussettes et les chaussures. Demandez conseil à votre pharmacien si nécessaire.
- **Traitez** toute atteinte cutanée (de la peau) entre les orteils et plantaire (sous les pieds) le plus rapidement possible.
- Utilisez des serviettes individuelles afin d'**éviter la contamination** des autres personnes.
- **Séchez** minutieusement les espaces inter-orteils et l'ensemble des pieds après la douche ou le bain afin d'éviter la contamination des autres ongles et de la peau.

La mycose des ongles (onychomycose) : pourquoi est-il important de bien suivre le traitement?

Pour être efficace, le traitement doit être pris pendant toute la durée prévue jusqu'à la repousse complète de l'ongle, sans interruption.

NE PAS SE DECOURAGER !

- Cela peut prendre 6 mois pour les ongles des mains et 9 à 12 mois pour les ongles de pied.
- Tous les traitements sont longs, car c'est le temps de la repousse de l'ongle sain qui montre l'efficacité.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://www.etalab.gov.fr/licence-etab-2.0)